



# LE SERMAGEOIS

n° 138



Imprimé sur papier recyclé

Bulletin d'informations municipales  
Octobre 2023

## Sommaire

- Mot du maire
- Conseil municipal
- Elections sénatoriales
- Préfecture de La Nièvre
- Info déchets ménagers
- Covoiturage
- Le Goût des Mots
- La Ronde des Arts
- Comité des Fêtes
- Vie communale
- Info jeunesse
- Budget participatif 2023
- Nouveaux arrivants
- A Notre Dame de La Salette
- L'amitié franco-allemande
- Les oiseaux sermageois
- Le médical dans Le Morvan
- ONaCVG de La Nièvre
- Agenda
- Annonces
- Pour se distraire



### *Le CCAS de Sermages* **A votre service !**

*Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes*

***Les tarifs sont les suivants : Jardinage :***

- sans matériel : 15€/heure
  - avec matériel : 19€/heure
  - avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure
- Informations et inscriptions en mairie.*

### **Déchetterie**

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38 et 06.03.85.23.76)

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre 2023

Du Lundi au vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h15 et de 14h00 à 16h15

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2023

Du Lundi au vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h15

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

Remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.



### **Location de la salle socioculturelle de SERMAGES**

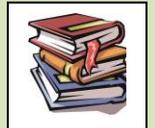
Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.63.49

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

### *Bibliothèque de Sermages*

*Tous les vendredis*

*De 17h30 à 18h30*



*Dans les locaux*

*De l'ancienne école*



### **Pharmacies de garde :**

*Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 3237, puis tapez, à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.*



### **Garde des médecins**

*Pour connaître les médecins de garde, composez le 15*

**Dr DOMART** ☎ 03.86.84.27.04

**Dr LAMBOURG** ☎ 03.86.84.22.61

**Dr LENOIR** ☎ 03.86.30.73.08

## PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

## LE MOT DU MAIRE

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à la famille de PERRIEAU Lucien décédé le 31 juillet, ancien agent de la commune de Sermages.

Ethan BLANDIN a pointé le bout de son nez le 20 septembre. Avec Coline, ces deux bambins feront le bonheur d'Isabelle et Jean-Claude MARTIN, leurs grands-parents.

Durant ces derniers mois, de nombreux sermageois ont emménagé. Émilie, Nathan, Audrey et Mickaël GIRARD, Caroline CHAMBON, Karen CHIGOT et Florian LARRIVÉE, Mariëtte et Paul PENNARTS. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Vous venez d'emménager à Sermages ? Retrouvez-nous à la permanence du samedi à la mairie afin que nous fassions connaissance !

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de réussite pour Alexandra VIRET et Tom DELGADO, deux créateurs d'entreprise. Vous découvrirez leur portrait en page intérieure.

Nous saluons la première édition de la lettre d'information de la librairie "Le Goût des Mots", librairie avec laquelle nous travaillons pour l'impression de notre sermageois.

Nous ne pouvons que nous enorgueillir de l'investissement de nos bénévoles, qui nous ont fait vivre de bons moments tout cet été. En débutant par les jambons à la broche du comité des fêtes, suivi du festival de la Ronde des Arts en Morvan. Merci Lydie KLEIN, Sylvie BOUCHER, Maryse ASTIER, Bernadette MONTARON, Guy MONTARON, Anne-Marie VOLCKMANN, Fanny COURTHAUDON, Madeleine MONTARON, Frédéric SUCHET, Annick NOVAK, Sandrine HAROU, Paule COUPAIN, Margot et Alain COLIN pour la tenue des permanences à l'église. Un grand merci à toute l'équipe de Guy MONTARON de l'association "A Notre Dame de la Salette" pour l'organisation du repas des artistes du 31 juillet, et en particulier à Fanny COLLIN, Marie, Maëva et Inès BUISSON ainsi qu'à Elise SOYER venues nous prêter main forte. Puis, ce fut la célébration du pèlerinage de la Salette orchestrée par cette même association.

Enfin, le 16 septembre, quelques sermageois se rendirent au château de la Montagne à SAINT HONORE LES BAINS pour participer à la mise en scène des métiers et activités dans les années 1900 du hameau de la Montagne.

Pendant tout cet été, les décorations sur le thème de VAN GOGH n'ont cessé d'être admirées. Encore merci aux créateurs et merci pour les témoignages reçus.

Nous vous donnons rendez-vous, entre autres, le 9 décembre pour le TELETHON 2023. D'ores et déjà, Alain et Margot COLLIN ont confectionné de succulentes confitures variées grâce à une récolte de fruits abondante, dont beaucoup ont fait l'objet de dons. Merci à Maryse et Marc ASTIER, Bernadette GIRARD, Amandine RICCI, Madeleine et Guy MONTARON. 257 pots sont prêts à la vente au tarif de 3€. Ils sont disponibles à la mairie. Vous pourrez trouver de la gelée de casseilles, de cassis de groseilles blanches et rouges. Côté confitures : cerise, mirabelle, quetsche et rhubarbe.

Vous avez été nombreux à vous satisfaire de la venue à Sermages de Florent BOURGEAT, dont la profession est bouilleur de cru. Vu la quantité de fruits récoltés, notamment de prunes, n'hésitez pas à le contacter pour prendre rendez-vous avec lui au 07/49/58/51/10. Sa prestation n'est pas réservée aux sermageois, si vous connaissez d'autres personnes ayant besoin de ses services, communiquez-leur ses coordonnées.

Un grand merci à Colette et Didier BLOND pour leur témoignage de leur visite en ALLEMAGNE.

Merci à Marijo MARTIN-ALEXANDRE de nous délivrer les secrets de sa pitance pour les petits "zoziaux".

Nous vous souhaitons un bel automne.

# Conseil municipal

## Compte rendu REUNION du 16 Août 2023

**Date de Convocation : 7 Août 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize août, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie de SERMAGES, sous la présidence de Dominique STRIESKA, Maire.

Présents : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Lisa ADAMKIEWICZ, Lydie KLEIN, Fanny COURTHAUDON, Régis GRANDJEAN, Jean-Noël BERNARD, Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND.

Excusé Procuration : Olivier BICHON procuration à Jean-Noël BERNARD.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON.

Le compte rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

### - Fixation tarif de location à la salle socioculturelle :

Madame le Maire a expliqué que le tarif fixé au dernier conseil a été proposé à la personne qui fait des cours de zumba/step et jumping, et qu'il était trop élevé pour son budget. Celle-ci a indiqué qu'elle ne consommait pas de chauffage, ni d'électricité, uniquement pour l'éclairage de la salle de Novembre à début Avril. Après un large débat le conseil municipal s'est prononcé comme suit : 250.00 € pour l'année en 2 versements (1 en Septembre l'autre en Janvier) avec 7 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

### - Questions diverses :

\* Madame le Maire a indiqué qu'elle avait reçu une demande de location du T3 au Bourguérault qui sera loué à partir du 1<sup>er</sup> Septembre.

\* Jean-Pierre CORDIER a demandé une information suite à la notification de la dotation particulière pour le mandat des élus locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 25.

# Elections sénatoriales

## RESULTATS DES ELECTIONS SENATORIALES 2023 DE LA NIEVRE-TOUR 1

Mme Nadia SOLLOGOUB - Divers centre	60.40 %	427 voix - Élu
M Patrice JOLY - Parti socialiste	43.42%	307 voix
Mme Marie-Christine AMIOT - Parti socialiste	19.80%	140 voix
M Patrice PERROT - Renaissance	16.83%	119 voix
M Fabrice BERGER - Renaissance	12.02%	85 voix
M Olivier SICOT - Parti communiste français	10.33%	73 voix
M Julien GUIBERT - Rassemblement National	8.20%	58 voix
Mme Éliane DESABRE - Divers gauche	6.08%	43 voix
M Christophe NORMIER - Divers centre	3.25%	23 voix
Mme Carole TABBAGH GRUAU - Europe écologie les Verts	3.25%	23 voix
M Dominique MAURIN - Europe écologie les Verts	2.40%	17 voix
Mme Audrey DELEMARLE - La France insoumise	1.98%	14 voix
M Laurent NICOLLE - La France insoumise	0.57%	4 voix
M André KORNMANN - Divers	0.00%	0 voix

Inscrits	Votants*	Exprimés*
731	98.77%	96.72%
	722	707

## RESULTATS DES ELECTIONS SENATORIALES 2023 DE LA NIEVRE- Tour 2

M Patrice JOLY - Parti socialiste	61.19%	410 voix - Élu
M Patrice PERROT - Renaissance	28.06%	188 voix
M Julien GUIBERT - Rassemblement National	7.46%	50 voix
M Christophe NORMIER - Divers centre	3.28%	22 voix

Inscrits	Votants*	Exprimés*
731	98.63%	91.66%
	721	670

## Préfecture de La Nièvre

Michaël GALY a été nommé préfet de la Nièvre le 21 août, selon un décret du 13 juillet. Ancien élève de l'École nationale de santé publique, il était depuis septembre 2020 directeur général des hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Dès son arrivée, il a rappelé les axes forts de l'action de l'État dans la Nièvre : développement économique, lutte contre le chômage, présence des services publics, sécurité publique.

"Je suis attaché aux valeurs fondamentales de la République. Humble et travailleur, je ne crois pas à la fatalité et je veux aider mes concitoyens à vivre mieux".



# Info déchets ménagers

## RECYCLAGE DES DECHETS



Le service des déchets ménagers de la communauté de communes nous a dotés d'une boîte de collecte pour les piles et les batteries usagées. Il entend par batteries, les batteries de téléphone portable par exemple. Cette boîte est entreposée à la mairie.

Par ailleurs, certains usagers ont entendu, dans les médias, que l'acquisition d'un composteur serait une obligation pour chacun d'entre nous dès le 1er janvier 2024. Il n'en est rien. Voici ce que dit la loi : " les restes alimentaires des ménages ne seront plus considérés comme des rejets inconsiderés, mais valorisés en solution de compostage. A partir du 1er janvier 2024, le tri des bio déchets à la source sera obligatoire." Ce qui veut dire que la loi va exiger que chaque collectivité s'organise afin de garantir que les bio déchets ne finissent plus dans les ordures ménagères.

Sur notre communauté de communes, la loi est respectée depuis des années puisque le service des déchets ménagers collecte en porte à porte les bio déchets. Il encourage, certes, les usagers à faire du compost afin d'enrichir leur terre mais la possession d'un bac à compost individuel n'est pas du tout obligatoire.



## UNE NOUVELLE ETIQUETTE POUR LES SACS REFUSES

Après quelques semaines de concertation avec l'équipe de collecte et après le retour de quelques usagers, il a été décidé de supprimer les scotchs de refus.

Les usagers ne comprenaient parfois pas pourquoi leur sac jaune était refusé à la collecte.

Ces incompréhensions généraient des appels de personnes parfois très énervées et nécessitaient un déplacement quasi systématique des ambassadrices de tri.

Nous avons donc réalisé, en concertation avec les agents de collecte, des autocollants à apposer sur les sacs.

Comme vous pouvez le voir sur la photo, l'agent de collecte a simplement à cocher la raison du refus.

Ces autocollants sont donc compréhensibles par les étrangers puisqu'ils sont uniquement réalisés à l'aide de pictogrammes.

Pour information, à part la conception, le coût pour la collectivité est nul puisque l'entreprise SEPUR a pris le coût d'impression de ces autocollants intégralement à sa charge.



# COVOITURAGE

En attendant la réouverture de la ligne ferroviaire Nevers/Dijon, vous avez la possibilité d'opter pour le covoiturage local. Pour cela, une application est mise à votre disposition :



## Mode d'emploi

### ÉTAPE 1 : TÉLÉCHARGER | S'INSCRIRE

Téléchargez gratuitement l'appli tootOtoor sur votre smartphone

**INSCRIVEZ-VOUS** en seulement 3 étapes :

1. Entrez votre **e-mail** et un **mot de passe**
2. Entrez votre **nom** et votre **adresse** (non communiquée)
3. Un mail vous est envoyé avec un lien à cliquer pour **valider votre e-mail** (surveillez vos spams !)

Bienvenue sur tootOtoor :)

### ÉTAPE 2 : CONSULTER DEMANDES & OFFRES COVOITURAGE

1. A l'ouverture vous arrivez sur l'écran avec les **Demandes** autour de vous.  
Cliquez sur **OFFRES** pour voir les **Offres**.
2. Cliquez sur  pour ne **voir que les annonces de COVOITURAGE**.
3. Ou cliquez sur la ville de destination pour ne **voir que les annonces pour cette ville**.

Cliquez sur  pour ne **voir que les annonces de COVOITURAGE**

Vous accédez au détail d'une annonce en cliquant sur son descriptif

### ÉTAPE 3 : ENTRER EN CONTACT

1. **Déposer un COMMENTAIRE** : Cliquez sur la zone de commentaire, tapez votre message, envoyez.
2. **Contactez en PRIVÉ le propriétaire de l'annonce** : cliquez sur son image de profil ou sur «Contacter en privé» dans le bandeau bas.
3. **Contactez en PRIVÉ une personne qui a laissé un commentaire** : cliquez sur son image de profil.

### ÉTAPE 4 : RÉDIGER UNE ANNONCE

**Pour rédiger l'annonce** : sélectionnez l'icône  pour du covoiturage, puis cliquez sur «Suivant».

Choisissez **Emmener (A/R)** ou **Déposer** selon si vous proposez A/R ou aller simple.

Remplissez le **mini-formulaire** :

- **ville** de destination
- **date** (pour une date précise, ou jusqu'à une date)
- donner des **précisions** : horaire et lieu de rendez-vous...

tootOtoor est une application pour **SE RENDRE DES SERVICES GRATUITEMENT**, gérée par l'association à but non lucratif A l'entoor.  
Nous prenons soin de vos données personnelles qui ne sont pas revendues à des tiers.



Plus d'informations sur tootOtoor < <https://tootootoor.fr> téléchargement tutos news...

Des infos sur le covoiturage en gare de Luz y et de Cercy-la-Tour ?

Contactez le **03 86 30 89 12**



## Le goût des mots: à la carte!

Septembre 2023 / N°1

Bienvenue dans cette première édition de la lettre d'information de votre librairie Le goût des mots ! Bientôt trois ans que le Goût des mots a ouvert, deux semaines avant le deuxième confinement, en pleine crise Covid sur fond de logistique mondiale troublée et de pénurie de papier. On peut dire que les débuts ont été mouvementés ! Est-ce pour ça que j'ai mis tant de temps à lancer cette lettre d'info ? Peut-être ! Ou alors j'ai procrastiné... Mais nous y voilà !

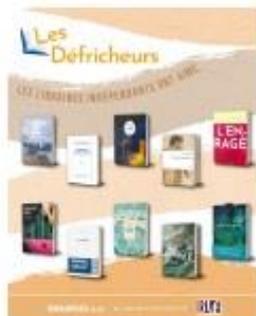
Cette lettre d'information est pour vous. Elle paraîtra environ 6 fois par an, et vous donnera un aperçu de l'agenda de la librairie, de l'actualité littéraire, du métier de libraire, de mes coups de cœurs et surtout des vôtres. Vous avez lu un livre qui vous a paru particulièrement pertinent ? Que vous avez adoré ? Dites moi pourquoi en quelques mots et partageons avec les autres clients pour le plaisir de tous.

« Librairement vôtre »

Véronique

« **Seulement** » **466 romans** pour cette rentrée littéraire d'automne 2023 ! C'est moins qu'en 2022 mais c'est toujours beaucoup, surtout qu'on ne parle ici que des romans. Pour la deuxième année consécutive, à l'initiative d'Edelweiss et du Syndicat de la librairie française, 250 librairies (dont Le goût des mots), soit 470 libraires, ont partagé leurs lectures, leurs coups de cœur et leurs déceptions. En toute indépendance, nous pouvons ainsi mettre en avant des maisons d'édition indépendantes, mais aussi des autrices et des auteurs émergents, offrant ainsi un relai aux talents de demain.

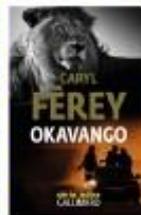
Nous avons voté jusqu'à la dernière minute (imaginez tous ces libraires, lisant compulsivement aux petites heures de l'aube...) et voici le Palmarès des Défricheurs !



### Mon top X de cette rentrée littéraire ?

Beaucoup de très beaux titres cette année, et sans doute encore tellement que je n'ai pas encore lus !

J'ai été conquise par *Les terres animales* de Laurent Petitmangin, qui dans un paysage post-accident nucléaire avec une écriture tirée à l'os, nous pose la question du départ vers un espoir de futur meilleur. J'ai été remuée par la question des relations filiales dans *Comment aimer sa fille* et *Rappelez vous votre vie effrontée* (j'avoue même avoir pleuré à la fin). Le livre de la rentrée m'a d'abord fait rire, puis entraîné dans une mise en abîme vertigineuse !



Caryl Férey fait un retour remarqué avec un grand polar africain *Okavango* ! Quand à Piernigro Pulixi, son *Chant des innocents* vous laissera pantelant !





## A noter dans vos tablettes :

- ◊ du 23/09 au 09/10 inclus : la librairie est fermée pour congés annuels
- ◊ Du 17 octobre au 20 novembre: opération « Donnez à lire » en partenariat avec le secours populaire français. Cette opération, parrainée par François Busnel, permet d'offrir un livre neuf à un enfant qui n'en a pas.
- ◊ 22 octobre: le goût de mots sera présent sur le salon du livre de Château-Chinon avec plusieurs auteurs en dédicace :
  - \* Liliane Mosca
  - \* Coline Gatel
  - \* Cathy Gallieue
  - \* Didier Cornaille
  - \* Lea Chaillou
  - \* Christine Bonnard
  - \* Régine Cavallaro
  - \* ...
- ◊ 27 octobre à 18h : rencontre avec Marie Felix pour son ouvrage « Lyme, si les malades savaient, si les médecins pouvaient ». Après le débat, dédicace puis apéritif offert
- ◊ 16 novembre à 18h : rencontre avec Maud Simonnot dans le cadre du festival « les petites fugues en Morvan » organisé par l'Agence du Livre Bourgogne Franche-Comté



Cette année encore Gallmeister lance le prix Totem des Jeunes libraires et propose à des librairies ayant moins de 5 années d'ancienneté d'élire leur préféré parmi 5 titres du fond. Merci à tous ceux d'entre vous qui m'ont donné leur avis ! Pour ma part, je m'apprête à voter pour *Face au vent* de Jim Lynch. Je choisis l'humour et la légèreté, mais j'ai longtemps hésité avec *Les douze tribus d'Hattie*. Quel plaisir que d'explorer ce fond de littérature étrangère, dans une collection poche de bonne facture.

## Mais encore ?

Les agendas et calendriers 2024 arrivés !

Venez vite choisir celui qui vous convient.

Côté carterie, bientôt des nouveautés en rayon.

Noël approche, dès la mi-novembre de nouvelles références vous attendent pour le bonheur des plus jeunes.

Retrouvez l'actualité de la librairie sur la page [Facebook](#) Librairie le goût des mots

## Le goût des mots

12 Boulevard de la République, 58120 Château-Chinon (ville)

- 🕒 mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 (environ)
- 🕒 Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (environ)
- 🕒 En ligne 24h sur 24h — <https://legoutdesmots.fr> - stock mis à jour quotidiennement

Pour vous abonner ou désabonner, merci d'adresser votre demande par mail à [veronique@legoutdesmots.fr](mailto:veronique@legoutdesmots.fr)

## **EFFERVESCENCE EN CE LUNDI 31 JUILLET**

Sermages était en ébullition, en ce lundi 31 juillet. En effet, entre l'organisation du vernissage du festival de "la Ronde des Arts en Morvan" et l'organisation du repas des artistes à la salle socioculturelle, les bénévoles de l'association "A notre Dame de la Salette", n'ont pas eu le temps de voir les roues tourner !

Lors du vernissage, de nombreux prix ont été attribués :

Prix de la Ronde des Arts : Jean William Hanoteau, aquarelliste, invité d'honneur - Eglise de Vandenesse

Prix du Sénat : Josette Clément, peintures - Eglise de Villapourçon

Prix du Conseil Départemental : Gérard Guinot, sculptures - Eglise de Sermages

Prix du Parc Naturel régional du Morvan : Josette Devière, photographies - Eglise de Préporché

Prix de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan : Gérard Guinot, sculptures - Eglise de Sermages

Prix de la ville de Moulins-Engilbert : Gérard Thépenier, peintures - Ehpad de Moulins-Engilbert (accueil)

Prix de la commune de Sermages : Gérard Guinot, sculptures - Eglise de Sermages

Prix de la Camosine : Gwénaél le Bouleuic, "grues" - Pelouses de Villapourçon

Prix de l'Office de Tourisme : Jean-Charles Detallante, sculptures - Office de tourisme à Moulins-Engilbert

Prix du Château de la Montagne : Jean-Charles Detallante sculptures - Office de tourisme à Moulins-Engilbert

Prix du Comptoir gourmand : Vincent Kulesza, photographies - Eglise de Maux

Venus des communes de Moulins-Engilbert, de Larochemillay, de Maux, de Montaron, de Préporché, de Vandenesse, de Sermages et de Villapourçon, les artistes nous ont fait la joie de partager, le temps d'un dîner, des bons moments d'échanges.

Cette soirée, organisée par les bénévoles de l'association "A Notre Dame de la Salette" qui ont également concocté un bon repas, était animée par Frédéric GATEAU et son orgue de barbarie qui nous a proposé un éventail de chansons et de refrains éternels des années 50. Ainsi, la salle socioculturelle s'est transformée en guinguette éphémère le temps d'une parenthèse bien sympathique. A noter que les bénéfices ont été intégralement reversés à l'association "A Notre Dame de la Salette" de Sermages pour la sauvegarde de l'église Saint-Pierre.

Un grand merci à toutes nos petites mains et en particulier à Fanny COLLIN, Marie, Maëva et Inès BUISSON et Elise SOYER venues nous prêter main forte.



### **FESTIVAL DE LA RONDE DES ARTS EN MORVAN**

Notre commune a eu le privilège d'accueillir, au sein de son église, le talentueux sculpteur Gérard GUINOT du 31 juillet au 6 août. Gérard GUINOT tombé sous le charme de notre église Saint-Pierre a apprécié de discuter avec les nombreux visiteurs. Il a pu parler de son travail autour du bois, sa matière de prédilection pour créer des œuvres d'art uniques et magnifiques. Les pièces qu'il a présentées sont toutes plus impressionnantes les unes que les autres et traduisent la minutie et la précision de son travail.

Venu visiter l'exposition, un rédacteur du célèbre magazine "VENTS DU MORVAN", ira même le rencontrer pour faire de belles pages sur son œuvre et sur l'homme. Gérard GUINOT a reçu le prix du conseil départemental, le prix de la communauté de communes Bazois Loire Morvan et le prix de la commune de Sermages. Notre discret Gérard GUINOT a été bien ému de se retrouver sous les feux des projecteurs.

Un grand merci à Madeleine et Guy MONTARON, Lydie KLEIN, Sylvie BOUCHER, Maryse ASTIER, Bernadette MONTARON, Anne-Marie VOLCKMANN, Fanny COURTHAUDON, Frédéric SUCHET, Annick NOVAK, Margot et Alain COLLIN, Paule COUPAIN, Sandrine HAROU pour la tenue des permanences auprès de notre artiste. Un grand merci à Roger BOULIN, Madeleine et Guy MONTARON pour la préparation de l'église.

L'association "La Ronde des Arts en Morvan", lors de son clap de fin du festival 2023 a remis un chèque de 600 € aux représentants de l'association moulinoise "Tous ensemble contre le cancer", grâce aux entrées du concert donné à l'église d'Onlay par les frères REVENEAU. C'est aussi ça l'esprit de cette association.



## Comité des fêtes

Cette année encore, et malgré une météo peu encourageante, notre jambon à la broche a connu un grand succès avec plus de 160 personnes qui ont répondu présentes pour cette soirée.

Ambiance de folie commencée avec des airs d'accordéon et poursuivie avec des musiques pour toutes générations, jusqu'à tard le matin. Soirée animée par Emmanuel MOQUET et son fils.

Merci à Bernard, Nicolas et Patrick M, pour avoir assuré tout l'après-midi la cuisson des jambons.

La pluie fut sympa avec les organisateurs qui avaient prévu et bâché. Une grosse averse nous a rejoints vers 2 heures du matin.

2023 fut un énorme succès. Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes présentes et qui ont fait de cette soirée une belle réussite.

A l'année prochaine : 6 juillet 2024.



## Vie communale

### Vincent VAN GOGH

La décoration sur le thème de VAN GOGH a suscité de nombreux compliments à notre équipe de bénévoles. Certains touristes nous ont même demandé quel était le lien entre Sermages et VAN GOGH. Aucun ! C'était juste le thème du fleurissement 2023. Nous en profitons pour remercier, une nouvelle fois, l'imagination de nos bénévoles. Ils ont bien apprécié d'être complimentés.

Un grand merci à Céline FLAMENT qui nous a offert une figurine de Vincent VAN GOGH créée par ses soins. Nous y avons bien relevé tous les détails qui symbolisent ce peintre et dessinateur néerlandais.

Cette figurine peut être admirée à la mairie.



## TELETHON 2023

Après Matt Pokora, Soprano et Kev Adams, c'est au tour du chanteur compositeur Vianney de s'engager aux côtés des chercheurs, des familles et des milliers de bénévoles mobilisés partout en France contre les maladies rares, les 8 et 9 décembre 2023. "Je suis très fier d'être le parrain du Téléthon 2023. J'ai l'intention de tout donner pour mettre en lumière ces parents et ces enfants qui se battent au quotidien, et pour soutenir les chercheurs qui font un travail formidable. Je m'attends sincèrement à de belles rencontres et à apprendre lors des visites des laboratoires de Généthon. Je suis honoré de porter les espoirs des familles et des équipes scientifiques, de partager les victoires et les défis du Téléthon. Je compte sur vous pour me rejoindre dans ce qui va être une superbe aventure !"

A vos agendas ! Rendez-vous les 8 et 9 décembre sur les chaînes de France Télévisions et partout en France et à l'étranger pour le Téléthon 2023 !

En ce qui concerne le CCAS de SERMAGES, rendez-vous le SAMEDI 9 DECEMBRE à partir de 8 H 30 sur le parking du Champ de Foire de Moulins-Engilbert (Vente de soupes et de confitures).

## DES SERMAGEOIS AU HAMEAU DE LA MONTAGNE

Le 16 septembre 2023 restera longtemps dans la mémoire des 400 visiteurs du Hameau de la Montagne ainsi que des nombreux bénévoles costumés qui ont fait vivre ce lieu toute la journée.

Un beau challenge très réussi pour l'Equipe de la Ronde des Arts aidée par les associations partenaires et de la famille d'Espeuilles hôte de ces lieux.

Dès l'aube, volailles et animaux se sont animés dans la cour de la ferme ; le coq a chanté, les moutons surveillés par les deux bergers ont signifié leur présence tandis que les chevaux sortis de l'Ecurie royale guidés par leurs cavalières et le palefrenier ont fait connaissance avec le vaste domaine boisé sous l'œil vigilant du garde-chasse. Le blé n'a pas résisté aux fléaux des moissonneurs...

L'enclume du forgeron a résonné, le marteau du tailleur de pierres s'est activé, l'osier s'est soumis aux mains expertes des fabricants de paniers tandis que les lavandières toujours de bonne humeur ont fait la joie des visiteurs et particulièrement des enfants qui ont pu découvrir les gestes de la lessive d'antan.

Deux bûcherons ont entrepris le sciage traditionnel d'un robuste tronc de bois tandis que plus loin dans la cour du Château quelques aristocrates ont accueilli les visiteurs pour les visites guidées sous le regard bienveillant de l'archevêque en charge de la chapelle et qui aurait procédé au baptême "factice" du poupon de la robuste nourrice du Château.

Les visiteurs des pièces de réception, de la Chapelle et de la Poterie ont bénéficié de visites guidées organisées par la famille d'Espeuilles.

Les six séances proposées par Xavier Jaillard au Petit Théâtre se sont déroulées à guichet fermé ; une prestation humoristique de très grande qualité qui a fait la satisfaction unanime des visiteurs.

Point de rassemblement sans la satisfaction des papilles proposée dans la bonne humeur par les savetiers du jour et dans la soirée par le Banquet où les gourmets ont trouvé leur compte.

Des airs d'accordéon et de vielle ont rythmé la journée et fait tourner les jupes des paysannes promptes à accompagner la musique.

Les lingères ont présenté une collection des vêtements d'époque dans une véritable boutique qu'elles ont installée avec beaucoup de passion et reçu de nombreux visiteurs.

Trois artistes peintres, amis de la Ronde des Arts, ont planté leur chevalet et exécuté de magnifiques tableaux qu'ils ont offerts pour la Tombola du soir.

Pas de manifestation à la Montagne sans la présence de potiers qui ont repris les gestes de leurs illustres prédécesseurs.

Oui, ce 16 septembre 2023, le Hameau du Château de la Montagne fut bien conté !



## Vie communale

Ce mois de juillet aura vu la création de deux entreprises à Sermages, du jamais vu !

Le 1er juillet, c'est "NELLA STRADA" dirigée par Tom DELGADO qui a vu le jour. Cette entreprise de restauration rapide est le fruit d'une préparation méticuleuse. Tom s'est premièrement rendu à Nantes où il a été formé au métier de pizzaiolo. Puis, c'est à Naples qu'il a peaufiné son parcours. "Car Naples c'est le berceau de la pizza !", comme aime à le raconter Tom. D'ailleurs, depuis le 7 décembre 2017, le savoir-faire du pizzaiolo napolitain est officiellement inscrit sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco, c'est vous dire que cet apprentissage a été pour Tom une véritable révélation.

Venez découvrir, chaque jeudi soir, à l'abribus, ses pizzas originales cuites au feu de bois. Cuisson qui a son charme. Il n'y a que deux pizzaiolos dans la Nièvre qui proposent des pizzas aussi originales. Nous avons la chance que Tom soit l'un d'eux. Venez découvrir ses pizzas et venez surtout l'écouter parler de sa passion, c'est très enrichissant !



Nos Pizz	
• MARINARA 8€	tomate, origan, ail, huile d'olive (+2€ supplément anchois)
• MARGHERITA 10€	tomate, mozzarella, basilic, huile d'olive, parmesan
• TOSCANA 12€	tomate, mozzarella, jambon cuit, champignons
• CALABRIA 12€	tomate, mozzarella, spianata, basilic, parmesan
Suppléments :	
• Fromage; charcuterie 2€	
• Légumes 1€	

Boissons	
COCA COLA - 33cl	2€
ORASIS TROPICAL - 33cl	
LIPTON ICE TEA - 33cl	
S. PELLEGRINO - 33cl	
S. PELLEGRINO ORANGE (NEUVE) 33cl	
CRISTALINE - 50cl (1,5l)	
0785790033	

Quant à Alexandra VIRET, son activité a été créée le 21 juillet. "Fleurs et Feuillages du Morvan" c'est le nom choisi par Alexandra. Elle exerce son activité au 576 chemin des Reuillons. Alexandra a choisi de faire une reconversion professionnelle. De nombreux projets vont émailler son activité, notamment son adhésion au "collectif de la fleur française" qui est une association au service de la fleur locale et de saison. C'est un réseau qui a vocation à soutenir une agriculture plus responsable et de faire évoluer les pratiques de consommation.

L'association "A Notre Dame de la Salette" a déjà travaillé avec Alexandra, ce sont ses fleurs qui ont orné l'autel pour le pèlerinage du dimanche 24 septembre.

Alexandra projette de vendre ses fleurs aux fleuristes et aux particuliers "en vrac". N'hésitez pas à venir la rencontrer, notamment pour la fête des mères 2024 qui sera son premier gros défi.

Téléphone : 03/86/84/20/10 Mail : [florallex58.nievre@gmail.com](mailto:florallex58.nievre@gmail.com)



## Info jeunesse

Je m'appelle Lola et cette année, je fais ma rentrée au collège en 6ème.

La plus grande nouveauté est qu'à chaque changement de matière on change également de salle et de professeur.

Je n'avais pas d'appréhension car nous avons visité le collège en cm2 et j'ai retrouvé mes amis.

Lola Boutin



## Budget participatif 2023

Le budget participatif découle de la volonté du département de renforcer la démocratie locale et de favoriser l'engagement des Nivernais et des Nivernaises pour financer des idées et des projets proposés par les citoyens. Du 1er au 31 octobre, le cinquième budget participatif nivernais vivra sa phase décisive, celle du vote pour les projets qui bénéficieront d'une subvention du département (380 000 € au total). Pour mener à bien cette étape cruciale, les 80 candidats ont un mois pour battre la campagne, convaincre, séduire, récolter les votes.

### Qui peut voter ?

« Peut prendre part aux votes toute personne physique domiciliée ou scolarisée en Nièvre (résidence principale ou résidence secondaire ou résidence administrative ou inscription dans un établissement d'enseignement de toute nature), ou encore toute personne habitant dans un département limitrophe de la Nièvre (03-18-21-45-71-89), d'un âge minimum correspondant à la scolarisation en classe de 6<sup>e</sup>, sans condition de nationalité. » (art.1-3 du règlement du BPN)

### Pour quoi ?

Les 80 projets sont à découvrir sur [www.budgetparticipatifnivernais.fr](http://www.budgetparticipatifnivernais.fr).

### Où voter ?

Des urnes sont à disposition dans toutes les mairies et dans tous les collèges publics du département. Les adeptes du vote électronique doivent se rendre sur [www.budgetparticipatifnivernais.fr](http://www.budgetparticipatifnivernais.fr). Les votes seront dépouillés début décembre, et les résultats proclamés quelques jours plus tard.

## *Nouveaux arrivants*

Nous sommes Paul et Mariëtte Pennarts et sommes récemment devenus propriétaires d'une maison à Sermages.

Nous rendons visite à de la famille dans le Morvan depuis de nombreuses années et aimons beaucoup cette région. Avant, nous venions ici avec nos enfants et maintenant, nous sommes presque tous les deux. Nous avons longtemps cherché une maison qui réponde à nos souhaits. Tout est réuni dans notre nouvelle maison du Chemin des Guignebarde. Nous attendons avec impatience le temps que nous pourrons passer ici. Ensemble ou en famille. Nos quatre enfants sont désormais adultes et suivent de plus en plus leur propre chemin pendant les vacances. Mais ils pensent aussi que la maison est un endroit formidable.

Nous vivons aux Pays-Bas à Montfoort, près d'Utrecht. Paul est entrepreneur dans les services internet et Mariëtte travaille pour la municipalité. Nous avons hâte de mieux connaître les habitants de Sermages au fil du temps. Nous serons ici principalement pendant les vacances, mais nous espérons plus souvent.

Nous espérons vous revoir !

Paul et Mariëtte Pennarts



C'est avec un grand enthousiasme que nous souhaitons la bienvenue à Émilie, Nathan, Audrey et Mickaël GIRARD au 309 de la route de Maux où ils ont emménagé le 1er septembre. Émilie, âgée de 3 ans et son frère Nathan, âgé de 10 ans sont scolarisés à Château-Chinon. Leur maman, Audrey travaille à l'EHPAD de Moulins-Engilbert, leur papa Mickaël travaille à l'entreprise EVRARD de Château-Chinon où il exerce le métier de couvreur. Parallèlement à son activité professionnelle, Mickaël est éducateur à l'école de rugby de Châtillon-en-Bazois.

Toute la petite famille connaît bien le village de Sermages car Audrey est la fille de Christine et Jean-Paul BOUDRON.

## Nouveaux arrivants

Karen CHIGOT, Florian LARRIVÉE et leur chien Ruby ont acquis la maison de Bernard et Marie-Louise DUPUIS, au 276 route de la Vaudelle. Ces courageux et jeunes entrepreneurs ont eu un véritable coup de cœur pour cette maison, ils ont beaucoup de projets. Pour Karen, une partie de la maison va être consacrée à son atelier et à sa boutique de confection. Le nom de son activité "KERAN" est déjà connu, car elle exerçait à Montigny-en-Morvan. Karen propose la confection de vêtements pour hommes et femmes, toutes tailles et sur mesure, collection permanente et créations uniques. Son slogan : "Je crée le vêtement que vous imaginez !". "Si tout va bien, je pense ouvrir ma boutique d'ici la fin de l'année !"

Bien évidemment, il s'agit de fabrication artisanale. Par ailleurs, Karen travaille à l'usine SNPP de LACOSTE à Saint-Pierre-le-Moûtier.

Quant à Florian, il est salarié dans la ferme familiale de ses parents mais a lui aussi, une autre activité. Passionné de moto depuis l'âge de 15 ans, il a passé un diplôme de guide motos et a créé son entreprise en 2021. Elle s'appelle "Morvan Rando". Il propose des randonnées en trail ou enduro dans le Morvan.

Des projets, ils en ont plein la tête, notamment la création d'un gîte pour accueillir les clients de Florian et ainsi offrir une prestation supplémentaire.

Nous souhaitons beaucoup de courage à ces ambitieux jeunes désormais sermageois.

Pour en savoir plus sur Karen :

[www.atelier-keran.fr](http://www.atelier-keran.fr) ou [contact.keran@gmail.com](mailto:contact.keran@gmail.com) ou sur facebook ou au 07.60.96.63.81

Pour en savoir plus sur Morvan Rando :

[www.morvanrando.fr](http://www.morvanrando.fr) ou [floranlar@hotmail.fr](mailto:floranlar@hotmail.fr) ou sur facebook ou au 06.50.19.88.99



C'est au 727 de la route de Maux que Caroline CHAMBON s'est installée le 29 septembre dernier. Caroline est dynamique ! Pour preuve, elle s'est déjà inscrite aux cours de Zumba d'Orlane DORIDOT les jeudis soirs à Sermages.

Caroline travaille à la direction départementale des territoires à Château-Chinon. Sa mission est l'instruction des permis de construire.

Passionnée de randonnées et aimant la convivialité, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village de Sermages.

# A Notre Dame de La Salette

## Pèlerinage Notre Dame de La Salette 2023

La messe dominicale de la paroisse Saint Paul au cœur de la Nièvre a été célébrée par le Père Geoffroy Reveneau en l'église de Sermages ce dimanche 24 septembre. Cette date est choisie pour sa proximité du 19 septembre, jour anniversaire de l'apparition de Notre Dame dans le village de La Salette il y a 177 ans. Une bonne centaine de fidèles sont rassemblés face à l'autel, bien fleuri, de la chapelle dédiée à Notre Dame de La Salette.



Cet office est le rendez-vous annuel pour les catholiques de la commune de Sermages, pour les familles qui ont quitté la région et profitent de l'occasion pour rendre visite aux amis. La paroisse s'étendant sur 40 communes, chaque village choisi une date dans l'année, Sermages opte pour une date proche du 19 septembre et l'association « A Notre Dame de La Salette de Sermages » organise le pèlerinage. Il est encore possible de se rassembler dans l'église de Sermages, de préférence à la belle saison, trop souvent pour les enterrements, très rarement pour les mariages ou les baptêmes (3 enterrements et 1 baptême pour l'année écoulée).

L'association a proposé un repas à la salle socioculturelle, dont les bénéfices permettront de poursuivre les travaux de crépi à l'église.

Au menu :

Kir servi en apéritif avec quelques amuse-bouches.

Assiette salade verte, tomate, chèvre chaud et chiffonnade de jambon de pays

Blanquette de volaille et ses champignons accompagnée de pommes vapeur

Fromage blanc

Tarte aux mirabelles et boule de glace

Café

Vin rouge ou blanc compris



## A Notre Dame de La Salette



Soixante-dix convives avaient réservé leur repas, la surprise en arrivant était de répondre à une énigme pour connaître sa table. Avec un peu d'aide tous ont admiré les six tables dressées suivant un thème particulier pour chacune et bien sûr les couleurs et les décors en conséquence. Il y avait la table « Bistrot », « Chocolat », « Café », « Riz », « Confiture », « Lavande » Merci Dominique, tu nous as encore émerveillés et si malheureusement tes obligations de responsable publique t'ont éloignée de Sermages tous les participants ressentaient ta présence dans ce décor féerique. Quel travail et quelle imagination !



Le maire est empêché, l'adjoint prend les commandes. Au fourneau Alain a cuisiné et dirigé l'équipe de serveurs bénévoles à la satisfaction de tous. C'est une réussite, tout est fait maison, il faut commander les produits et les travailler. Nous acceptons des réservations jusqu'au moment de nous mettre à table, prévoir les quantités est compliqué. Nous avons eu trois annulations et nous aurions pu recevoir quelques personnes en plus. Bravo et merci Alain pour ce repas de La Salette 2023.

A 16 heures un groupe de fidèles s'est rassemblé à la croix devant la mairie pour la procession en direction de l'église. Le père Geoffroy Reveneau nous avait quittés avant le dessert pour se rendre à l'ordination du jeune nivernais Florent Ringeval à l'église de Fourchambault. Annie a pris la tête de ce groupe d'une trentaine de pèlerins pour animer les chants et la prière pendant le parcours jusqu'à l'église, puis nous a proposé un moment de paroles à l'église.



Je remercie particulièrement toutes les personnes qui viennent chaque année, soutenir notre association, nous incitant à ainsi poursuivre et animer cette journée traditionnelle.

# L'amitié franco-allemande

## Mille et une façons de célébrer l'amitié franco-allemande

La France et l'Allemagne fêtent cette année les 60 ans du Traité de l'Elysée.

Le 22 janvier 1963, dix-huit ans après la fin de la seconde guerre mondiale, ce Traité, signé par le président français Charles DE GAULLE et le chancelier allemand Konrad ADENAUER, scella l'amitié entre la France et l'Allemagne. Il ouvrit une nouvelle ère dans les relations franco-allemandes.

C'est dans ce contexte que des familles ont retracé le parcours de leur père ou grand-père, ancien prisonnier en Allemagne.

### 1939 – 1945 2ème guerre mondiale

Gérard GRIMOND, né le 3 juin 1918 à Sermages, effectua son service militaire en 1939 à Nevers.

Il fut capturé le 26 juin 1940, conduit en train pour l'Allemagne du Nord (à 80 km d'Hambourg) et transféré au Stalag XC à Nienburg puis au Stalag XB à Sandbostel, avant d'être employé dans une ferme, à Volkmarst près de Bremervörde en Basse-Saxe.



Gérard ainsi que de nombreux camarades prisonniers français, agriculteurs de métier, travaillèrent dans les fermes de ce village et des villages alentour.

Gérard fut libéré le 1<sup>er</sup> juin 1945 et rapatrié à Sermages le 18 juin 1945 où il reprit son métier d'agriculteur au Domaine Margot puis, à la ferme de Riolon, en 1955 jusqu'à sa retraite.



### 1945 – 2023, 78 ans après



- **En 2019**, j'ai pris connaissance de tous les documents militaires, officiels et originaux, courriers de ses camarades prisonniers français, son carnet personnel de prisonnier et diverses photos retraçant cette période afin de constituer un dossier de mémoire et surtout, avec la conviction de retrouver la ferme dans laquelle il avait travaillé, la famille ou sa descendance. Je possédais l'adresse de la ferme et la photo de la famille avec Gérard et un camarade prisonnier. Il m'était important de connaître la vie de prisonnier ouvrier car comme beaucoup de ses camarades, Gérard n'a jamais beaucoup parlé de cette période sinon que, d'après son expérience, les prisonniers dans les fermes étaient relativement bien traités et que les agriculteurs français et allemands espéraient tous la même chose : « la paix entre eux ».

- **Fin Novembre 2022** : aidée d'une de mes nièces, très intéressée par l'histoire de son grand-père, nous prenons la décision d'écrire par mail à la Mairie de Bremervörde pour rechercher les traces de la famille RADEMACHER où Gérard était basé en joignant photos et adresse. Nous attendions avec enthousiasme, impatience et émotion la réponse qui fut très rapide et positive. La mairie de Bremervörde fit paraître un article de notre recherche dans leur journal local avec nos documents.

## L'amitié franco-allemande

Le voisin de la famille RADEMACHER ayant pris connaissance de l'article se rendit chez Johann et Annemarie RADEMACHER pour l'avertir. Johann est le fils de la ferme âgée de 5-6 ans à l'époque et 84 ans en 2023. Johann et Annemarie RADEMACHER ont été surpris, émus et très touchés par notre demande. Ils ont accepté de nous recevoir. Ils possédaient la même photo que nous de Gérard avec leur famille. Nous avons été mis en relation avec la fille de Johann, Christine WEGNER, pour la traduction et l'envoi de mail pour rentrer en contact avec ses parents.

**- Juillet 2023 :** ma nièce communique par téléphone directement avec Johann et Annemarie ainsi que leur fille Christine et nous décidons de nous rendre à Volkmarst en Allemagne du Nord à 1030 km de notre domicile. Johann et Annemarie RADEMACHER nous ont accueilli chaleureusement, avec émotion dans la ferme où Gérard a travaillé pendant la guerre. Johann et Annemarie ont travaillé dans cette grande ferme et y habitent encore aujourd'hui. Johann, 84 ans, est en pleine forme. Johann et Annemarie avaient préparé toutes les photos et documents de cette époque. Ils nous ont expliqué la vie de Gérard et de ses camarades français dans les fermes du village. Nous avons écouté avec passion, respect et émotion.

Nous avons visité les tourbières où Gérard et ses camarades travaillaient pour extraire la tourbe. Johann et sa fille Christine nous ont organisé la visite du Camp de Sandbostel stalag XB avec un guide passionné, bénévole, professeur d'histoire et parlant le français. Johann habite à 6 km du camp de Sandbostel et ne l'avait jamais visité jusqu'à notre arrivée. Il a été très ému et il se souvient d'y être venu enfant avec son père pour livrer des pommes de terre aux prisonniers. Notre père Gérard a dû rester peu de temps au Stalag de Sandbostel car les prisonniers agriculteurs étaient envoyés rapidement dans les fermes. Gérard logeait avec d'autres camarades prisonniers dans un commando de travail à côté de la ferme. Celui-ci était fermé à clé tous les soirs et ouvert tous les matins par un officier allemand.

J'ai retrouvé les enfants d'un copain prisonnier de Gérard en Loire Atlantique et eux également sont en possession des mêmes photos de leur père avec Gérard et leurs camarades. Johann nous a dit avec émotion : « ce n'était pas toujours drôle, Gérard voulait rentrer chez lui ».

Nous gardons un souvenir inoubliable de notre visite chez Johann et Annemarie RADEMACHER qui nous ont reçus chaleureusement. Ils nous ont fait visiter la ferme et expliqué comment elle fonctionnait à l'époque de la guerre. Cette région d'Allemagne du Nord est magnifique, de très belles fermes très propres, des cultures de maïs à perte de vue, beaucoup de méthaniseurs, très vert.

Nous espérons y retourner pour revoir Johann et Annemarie RADEMACHER et visiter HAMBOURG qui demande 3 jours de visite.

Nous sommes heureux d'avoir partagé l'histoire de notre père et grand-père Gérard en Allemagne du Nord, vivre une partie de son histoire et l'aboutissement d'une très belle recherche de fraternité et de paix entre les 2 pays.

Colette GRIMOND et Didier BLOND



## Les oiseaux sermageois



### PITANCE POUR LES PETITS ZOZIAUX



Pour aider les oiseaux à mieux passer l'hiver, vous pourrez leur apporter de la nourriture en réalisant des boules ou autres formes de graines agglomérées avec des moules en silicone par exemple, bien pratiques (cf. photo).

*Recette avec 500 g de margarine sans huile de palme et 300 g de mélange de graines pour oiseaux du ciel :*

- Faire fondre la margarine à feu doux. Hors du feu, y ajouter les graines et mélanger.
- Déposer le mélange obtenu dans chaque moule et laisser figer la préparation au réfrigérateur pendant deux heures.

- Peuvent être ajoutés à la préparation ci-dessus des raisins secs, cacahuètes (ils en raffolent), noix, noisettes et amandes non grillées, non salées, non sucrées. Tous ces fruits à coque devront être concassés avant d'être ajoutés aux graines.

- Des oiseaux comme les merles, grives, pies, étourneaux ... se nourrissent uniquement à terre. Pour eux, il suffit d'épandre des graines sur le sol, mais aussi des pommes, des poires qu'ils adorent.

Une fois les graines agglomérées, les mettre dans un support vertical adapté. Un fouet de cuisine peut aussi convenir (cf. photo). Idéalement, le suspendre au centre du jardin, à au moins deux mètres du sol, éloigné des murs, haies et branches latérales pour empêcher l'accès aux prédateurs.

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) déconseille vivement les filets qui peuvent être mortels pour les oiseaux. Parfois, ils se retrouvent suspendus avec une patte coincée dedans sans jamais pouvoir s'en libérer ou une patte piégée qui finit par casser. L'oiseau repart, mais avec peu de chances de survie.



## *Les oiseaux sermageois*

### **Ne jamais donner aux oiseaux :**

- sel et graines salées comme les cacahuètes pour apéritif,
- pain, biscottes et pâtisseries,
- graines de courges, lin et ricin,
- riz cru, pois cassés et lentilles, pâtes, blé
- lait et graisses animales,
- restes de repas non adaptés à leur organisme (trop salés, trop sucrés, trop cuits).

L'apport de graines agglomérées va de la mi-novembre à la mi-mars, période à adapter selon la précocité ou non de l'hiver et du printemps.

Une fois le nourrissage commencé, ne pas cesser jusqu'à l'arrivée des beaux jours.

Selon la L.P.O., les oiseaux seraient perturbés par ce changement. Ils se sont peu à peu habitués à un point d'alimentation fixe, sans avoir à chercher leur nourriture ailleurs.

Il est aussi important de leur donner à boire ... Ne pas oublier de leur mettre quelques coupelles d'eau, qu'ils apprécieront.

La L.P.O. indique qu'en hiver un oiseau peut perdre jusqu'à 12 % de son poids, en une seule nuit.

Cet hiver et les hivers suivants, un petit coup de pouce de notre part ne sera donc pas de trop pour les petits oiseaux.

Ils vous en seront reconnaissants en vous offrant de superbes chorégraphies.

Marijo MARTIN-ALEXANDRE



## MATERNITE AUTUN

Pour faire suite à la transformation de la maternité d'Autun en centre de péri-maternité, Château-Chinon propose une offre de soins en collaboration avec les professionnels de l'ancienne maternité.

Les moyens proposés, en lien avec les acteurs de terrain sont :

- **La création d'un centre périnatal et de pédiatrie de proximité à Autun** pour le suivi pré et post natal, les consultations d'orthogénie et de gynécologie, et d'échographie,
- **La création d'une antenne du centre périnatal et de pédiatrie de proximité d'Autun à Château-Chinon** pour le suivi pré et post natal, les consultations d'orthogénie et de gynécologie, et d'échographie. En octobre, un nouvel échographe, plus moderne sera prêt. Et dans les deux mois à venir, l'offre de soins va s'amplifier. Gynécologue, pédiatre, psychologue, sage-femme, séances de préparation à la naissance. Il y aura aussi un accompagnement post natal, avec de la rééducation périnéale, un accompagnement à l'allaitement, des ateliers massage de bébé, des échanges et des conseils autour de la parentalité, ou encore, l'intervention d'une socio-esthéticienne.
- **L'ouverture d'hébergements temporaires à proximité des maternités du territoire** pour les femmes suivies et habitant à plus de 45 mn d'une maternité,
- **La prise en charge du risque d'accouchement** inopiné avec une astreinte sage-femme pour sécuriser les transports urgents entre le bassin d'Autun et les maternités de Chalon-sur-Saône et du Creusot,
- **Une offre d'hospitalisations de jour et de consultations pédiatriques** en lien avec les pédiatres du centre hospitalier de Chalon et du CHU de Dijon.

Les modalités d'accueil et d'orientation en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie, pour les parturientes et les jeunes parents, sont énoncées dans une procédure interne définie par le centre hospitalier d'Autun.

La sécurité des patientes et des nouveau-nés s'inscrit au cœur des engagements de l'ARS et de ses partenaires.

La création de cette maternité de territoire, sous la forme d'un projet médical de territoire, associant et invitant les 4 sites concernés (Le Creusot, Chalon-sur-Saône, Autun et Château-Chinon) à poursuivre et à amplifier leur partenariat et les réponses graduées et en synergie, sont de nature à concilier et préserver l'équilibre entre sécurité et proximité, dans le seul intérêt des parturientes.

En pratique : des consultations programmées avec une sage-femme et une puéricultrice ont lieu tous les lundis, mardis, mercredis et vendredis, selon un planning établi. Une pédiatre et un gynécologue se rendent, à Château-Chinon, une fois par mois. La prise de rendez-vous se fait au secrétariat d'Autun au 03/85/86/84/53.



## SOS MEDECINS ARRIVE A CHATEAU-CHINON

Depuis le 4 septembre, une antenne de SOS Médecins a été créée à CHATEAU-CHINON. Elle est installée à la maison pluridisciplinaire de santé de Château-Chinon, les lundis de 10 heures à 18 heures.

Sylvie DUCRET, qui a assuré la première permanence indique : "Nous sommes là pour assurer tout type de consultations de médecine générale, urgentes ou non. Nous avons un électrocardiogramme, un défibrillateur, du matériel pour assurer des petites saturations. Nous pouvons proposer un suivi régulier des patients en prescrivant des examens, un bilan sanguin ou autre, et leur demander de revenir. Nous assurons les vaccinations, les renouvellements d'ordonnances. Et nous soignons les enfants et les nourrissons."

Cette présence de SOS Médecins vient en renfort de l'Unité d'accueil de premiers soins de l'hôpital. Ce sont des "petites" urgences de proximité, entre la médecine de ville et les urgences qu'on peut trouver à Nevers", explique Yannick Chartier, directeur par intérim des hôpitaux du Morvan. Cette unité est ouverte du lundi au dimanche de 8 heures 30 à 18 heures 30, par un médecin qui s'occupe aussi de l'Unité de soins longue durée et des lits de médecine.

Pour prendre rendez-vous : soit en ligne, sur [rdvasos.fr](http://rdvasos.fr), soit par téléphone au 03/80/59/80/80. Le médecin régulateur du 15 peut aussi orienter vers SOS Médecins s'il le juge utile.

**OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS  
ET DES VICTIMES DE GUERRE  
DE LA NIEVRE**



Vous avez participé aux **conflits AFN** entre le 1<sup>er</sup> janvier 1952 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964 (selon les territoires),

Vous êtes ancien membre **des forces supplétives (Harkis)**,

Vous avez été ou êtes encore militaire et avez effectué une ou plusieurs **OPEX (opérations extérieurs)**,

Vous êtes **veuve d'ancien combattant, pupille de la Nation, victime d'attentat**,

**Connaissez-vous vos droits à l'ONaCVG ?**

N'hésitez pas à contacter le service départemental de La Nièvre pour tout renseignement :

**ONaCVG de La Nièvre  
9 square de La République  
58000 NEVERS  
Tél : 03 73 97 00 20  
Mail : sd58@onacvg.fr**

# Agenda des Manifestations



## **COMMEMORATION 1914-1918 le 11 novembre**

9h au monument aux morts à Maux.

10h45 au monument aux morts à Sermages

11h30 au monument aux morts à Moulins-Engilbert

Vin d'honneur à la mairie de Moulins-Engilbert, offert par la municipalité.



## **SOIREE TUAZ le 18 novembre**

A partir de 20 heures à la salle socioculturelle de Sermages.

Soirée traditionnelle montagnarde, chants savoyards avec la participation des TUAZ + Repas savoyard - 20 €

Ambiance savoyarde garantie.



## **CONCOURS DE BELOTE le 25 novembre**

Les P'tits Buissonniers organisent un concours de belote à la salle socioculturelle de Sermages à partir de 14h30.

Engagement 8€ / joueur

A partir de 20h30 : repas ouvert à tous.

Adulte 12€ et enfant 8€

Menu : tartiflette et tarte aux pommes



## **TELETHON le 9 décembre**

Le CCAS de Sermages organise la vente de soupes et de confitures.

RDV sur le champ de foire de Moulins Engilbert à partir de 9h.



## **NOËL A SERMAGES le 15 décembre**

A partir de 19 heures à la salle socioculturelle : Concert de Noël par "Les gars d'Arleu" : 10 €

20 heures 30 : Encas de Noël salé : 7 €, Encas de Noël sucré : 3 €.

Suivi d'un bal traditionnel animé par Marinade. (Le prix du bal est inclus dans le prix du concert).



## **ARBRE DE NOEL le 17 décembre**

Le Comité des Fêtes de Sermages vous tiendra au courant sur la venue du Père Noël.

# Annonces



Ethan Roland Jean-Claude BLANDIN est né le 20 septembre 2023.  
La municipalité félicite les grands-parents et toute la famille.



Décès de M PERRIEAU Lucien le 31 juillet 2023 à l'âge de 86 ans.  
La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Afin d'accueillir au mieux les nouveaux sermageois, ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie auprès de la secrétaire pendant les horaires d'ouverture, ou pendant les permanences du samedi matin. Cette démarche permettra d'apporter des informations précieuses sur le fonctionnement de notre territoire et avant tout de faire connaissance.



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretiens extérieurs, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : [tourisme@rivesdumorvan.fr](mailto:tourisme@rivesdumorvan.fr)



Si vous désirez recevoir par mail les informations diverses sur la vie du territoire, merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : [sermages58@orange.fr](mailto:sermages58@orange.fr)



Le sermageois est actuellement distribué dans votre boîte aux lettres. Une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : [sermages58@orange.fr](mailto:sermages58@orange.fr).



## Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints.  
Pour les dons occasionnels de livres et revues pour la bibliothèque.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses et jaunes aux normes de la collecte, disponibles en mairie.
- Bien trier vos déchets.

# POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

**Horizontalement :**

- 1 – Mollusque bivalve appelé aussi amande de mer.
- 2 – Augmenter la valeur.
- 3 – Terrains dont la mer s’est retirée et qui appartiennent au domaine public. Jeu de cartes.
- 4 – Contraire d’export.
- 5 – Il peut être intensif ou palliatif. Fernandel en resta Baba.
- 6 – Ecrivain français. Détérioras.
- 7 – Aller ça et là, sans but. Note inversée.
- 8 – Monnaie de la Rome antique.

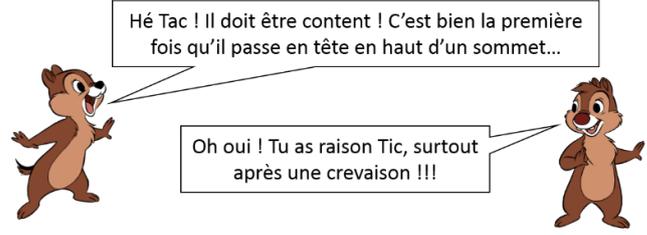
**Verticalement :**

- A – Manteaux.
- B – Devient amoureux (s’).
- C – Marchands d’abats.
- D – Non Conforme. Sert à relier.
- E – Moqueries collectives. Aurochs
- F – Tombas.
- G – Fibre textile. Indépendant des organisations religieuses.
- H – Qui suscite le désir sexuel.

	9	5		6			8	
8								
						5		4
			7				4	
1			3			8		
3	8	9	2				5	
	4	2						
6					3			
9						2		7

**Les péripéties de Tic & Tac**

*Tic & Tac assistent à l’enterrement d’un ancien cycliste amateur. Le corbillard arrive en haut d’une longue côte menant au cimetière...*



**Proverbe africain**

Dans la forêt, quand les branches se querellent, les racines s’embrassent.

**On ne dit pas....., on dit..... !**

- On ne dit pas un papyrus, mais un grand père soviétique !
- On ne dit pas baragouiner, mais bar à lesbienne !
- On ne dit pas Phillipe RISOLI, mais Phillipe se marre au pieu !
- On ne dit pas paralysant, mais ce militaire s’instruit !

**Citation :**

Si la fortune vient en dormant, ça n’empêche pas les emmerdements de venir au réveil.

*Pierre DAC*

Solutions du n°137

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	G	A	N	G	R	E	N	E
2	O	R	A	L	I	S	A	S
3	E	B	R	A	S	A	I	T
4	L	I	G	N	E		R	U
5	E	T	U	D	E		A	A
6	T	R	E	S	S	E		I
7	T	E	R				C	O
8	E	R	A	F	L	U	R	E

8	3	2	9	7	6	5	4	1
1	9	4	8	5	3	6	7	2
6	5	7	4	2	1	9	3	8
9	4	5	1	8	7	3	2	6
7	6	1	5	3	2	8	9	4
3	2	8	6	9	4	1	5	7
2	7	6	3	1	9	4	8	5
4	8	9	2	6	5	7	1	3
5	1	3	7	4	8	2	6	9

